



## **Déclaration de la FSU au CSA SD du jeudi 14 novembre 2024**

Madame la Directrice académique,

Mesdames et messieurs les membres du CSA SD76

La nomination de Michel Barnier comme premier ministre dévoile au grand jour les petits arrangements du président avec l'extrême-droite. Il fallait avant tout un premier ministre qui ne remette pas en question la politique actuelle, notamment sur les retraites, l'augmentation des salaires et les services publics. Les annonces faites au sujet des 3 jours de carence en disent long sur le mépris affiché envers les fonctionnaires. La FSU conteste la légitimité de ce gouvernement et ses représentants.

Ce CSA SD permet de faire le bilan de la rentrée 2024. Et même si la campagne de communication officielle cherche à faire croire que tout s'est bien passé, sur le terrain, dans les écoles et les collèges, personne n'est dupe. Les élèves et leurs parents constatent chaque jour qu'il manque ici un professeur de mathématiques, là un professeur de français ou que leur professeur des écoles malade n'est pas remplacé. Le nombre de postes vacants ne cesse d'augmenter ! On trouve 53 annonces de poste à pourvoir sur le site du rectorat de Normandie, rien que pour la Seine-Maritime ! A ce jour, et la liste n'est pas exhaustive, il manque des enseignants en ULIS, en UPE2A, en allemand, en mathématiques, en lettres classiques, en technologie, en SVT, en éducation musicale, des Psy-EN... et souvent il est recherché des temps partiels. Nos élèves risquent d'attendre longtemps.

En effet, nos professions n'attirent plus. Elles n'attirent plus parce que les salaires sont insuffisants – et révélateurs de la déconsidération sociale de nos métiers. Elles n'attirent plus parce que les conditions de travail sont dégradées, notamment en raison des effectifs toujours trop chargés en primaire et de l'augmentation constante des effectifs dans les classes du secondaire. Elles n'attirent plus parce qu'au fil des réformes successives et de l'empilement des injonctions contradictoires, les collègues perdent le sens de leur métier et refusent de trier les élèves. Elles n'attirent plus parce que trop souvent, les collègues sont victimes d'agressions et de violences et ne sont que très rarement soutenus par leur hiérarchie. Elles n'attirent plus parce que les dérives autoritaires auxquelles sont confrontés nos collègues génèrent de la souffrance.

La FSU a été interpellée sur la dégradation des conditions de travail de collègues depuis septembre et il ne s'agit pas de cas isolés ! En effet, citons les collèges Rousseau à Darnétal, Matisse à Grand Couronne, Diderot à Petit Quevilly, Varlin et Monod au Havre ainsi que les collèges de Déville, Mont Saint Aignan, Duclair, Le Mesnil Esnard, Val de Scie! Des collèges se sont vus retirer une classe en juillet, tel PMF à Lillebonne quand

d'autres ont dû attendre la rentrée pour une ouverture comme Barbey d'Aurévilly à Rouen ou pire, l'attendent toujours comme à Duclair, générant des problèmes d'organisation. Les vies scolaires sont sous tension lorsque des AED, déjà en nombre insuffisant, ne sont pas remplacés. Comment seront répartis les 600 AED supplémentaires annoncés par la ministre ? Le département pourra-t-il en bénéficier ? Est-ce qu'avec ces recrutements les AED en arrêt pourront être remplacés à 100 % et pas à 80 % (comme s'ils étaient inutiles habituellement un cinquième du temps !)

A cela s'ajoute la vétusté de certains établissements (pannes d'ascenseur à Epouville, logement de fonction insalubre à Bolbec, gymnase présentant un danger en raison d'un problème de structure à Grand Quevilly - Texcier) qui empêchent de travailler dans de bonnes conditions.

Tous les personnels sont concernés par cette dégradation des conditions de travail et nous pensons particulièrement aux AESH, sous payées et maltraitées par l'institution, parfois même empêchées de se présenter aux élections de représentant.e.s au conseil d'administration, comme ce fut le cas au collège Salmona du Tréport. Quant à l'accompagnement des élèves notifiés sur le temps méridien qui était censé permettre aux AESH volontaires d'augmenter un peu leur rémunération contre un travail supplémentaire, dans les écoles aujourd'hui les PIAL ne proposent que 2 solutions : Enlever du temps d'accompagnement en classe pour effectuer ce temps méridien, ou obliger les AESH du 1<sup>er</sup> degré avec des contrats 26h en leur disant qu'elles n'ont pas le choix puisqu'elles « doivent » 2h. Madame la directrice académique, ce sujet avait déjà été abordé lors du CSA de rentrée et vous aviez confirmé que cet accompagnement ne pouvait être que sur la base du volontariat, y compris pour les contrats 26h. Pouvez-vous rappeler aux PIAL ce respect du volontariat ?

La mise en œuvre du Choc des savoirs contribue à décourager les collègues et à leur faire perdre le sens de leur métier. Des évaluations standardisées, des groupes de niveaux unanimement contestés dans la communauté éducative, la rentrée 2024 s'est décidément faite contre les personnels. Et malgré les arrangements dans les collèges pour minimiser les effets délétères de ces réformes (groupes fixes, hétérogènes, professeur « volant de classe en classe »...) la ministre enfonce le clou cette semaine avec une extension en 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> qui ne reprend que les pires aspects de cette réforme : la désorganisation des établissements sans moyen supplémentaire et sans aucun bilan de la mise en place des groupes en 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> à la rentrée 2024. Les pressions sur les collègues de mathématiques et français pour reprendre en classe entière les élèves d'un groupe dont l'enseignant.e est manquant.e ou absent.e sont déplorables (comme à Barbey d'Aurévilly) tout comme les recours aux IPR pour faire pression... Les compléments de service se sont multipliés et bien sûr, nous avons une pensée pour nos collègues de technologie. Mais parce qu'ils sont attachés au Service Public et à l'intérêt des élèves, bon nombre d'enseignants et de chefs d'établissement veillent au quotidien à atténuer les effets délétères sur les élèves en proposant des organisations qui leur permettent malgré tout de progresser et de vivre ensemble.

Dans le premier degré, malgré une opposition unanime de la communauté éducative, la volonté de passer en force sur les programmes montre à quel point les professeur.es des écoles sont méprisés dans l'exercice de leur métier.

Ces nouveaux programmes de cycles 1 et 2 sont déconnectés des élèves et des pratiques enseignantes. Ils ne sont écrits que pour un élève modèle imaginaire qui devra respecter une cadence d'apprentissage et un rythme imposé. Et le mépris se trouve aussi dans la mise en œuvre qui devra se faire à marche forcée. Des webinaires organisés « à la va-vite » pour les formatrices et formateurs qui devront ensuite diffuser des modules de formations aux enseignantes et enseignants de cycles 1 et 2. Et sur quel temps, puisque toutes les autres formations sont déjà engagées dans les circonscriptions depuis la rentrée ?

Pour la FSU, il est temps d'en finir avec l'obsession des « fondamentaux » qui, à l'évidence, ne permettent pas de lutter contre les inégalités.

Enfin, le mépris c'est aussi les attaques contre les personnels enseignantes et enseignants, AESH et PsyEN en matière de droits. La volonté de pénaliser la fonction publique en retirant 3 jours de carence est une attaque violente qui ne restera pas sans réponse. Nous ne pouvons être désignés coupables d'être malades. Sans compter que dans une profession féminisée à plus de 85%, c'est bien évidemment une attaque, une fois de plus, contre les femmes, alors qu'elles sont déjà pénalisées par des inégalités salariales.

Qu'en est-il aussi du bilan de la nouvelle gestion départementale des remplaçants et remplaçantes du premier degré ? Dans des réunions de directeurs et directrices, il a été demandé de contacter le pôle remplacement pour signaler quand une brigade rattaché à son école n'a pas de mission. Le service est à ce point incapable de savoir quelles sont les brigades disponibles ? Le pôle remplacement a également signalé à plusieurs « ex-ZIL », aujourd'hui brigades classiques, que la « clause du grand-père » promise lors de la suppression des poste de ZIL n'était plus d'actualité, qu'elle n'était valable qu'un an ? Si c'est le cas, c'est une trahison de ce qui leur avait été dit. Il leur avait même été proposé de tester le nouveau système pendant un an en bénéficiant pendant 2 ans de la bonification de mesure de carte scolaire. Choisir de conserver son poste après cette année de test, et apprendre finalement que la « clause du grand-père » n'était valable qu'un an, cela ne peut être vécu que comme un manquement à la parole donnée. De plus, les gestionnaires étaient censés tenir compte, dans la mesure du possible, des préférences entre maternelle et élémentaires comme le faisaient les secrétaires de circonscription. Mais jamais depuis la départementalisation il n'a été demandé à ces personnels s'ils avaient une préférence...

La prétendue baisse démographique dans le 1er degré aurait pu être l'occasion d'une amélioration significative des conditions de scolarisation des élèves. Il n'en est rien. Au contraire des 4000 postes qui risquent d'être supprimés, et la Seine-Maritime ne sera évidemment pas épargnée, ce sont 10 000 postes qu'il faudrait créer dans le seul second degré pour retrouver le taux d'encadrement de 2017, ce sont 45 000 postes qu'il faudrait pour retrouver le taux d'encadrement de 2006 !

La FSU est déterminée à lutter contre cette politique délétère pour les services publics et participera aux actions destinées à y mettre un terme.